



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 12 janvier 2022

Présentation des vœux de l'Ordre national des pharmaciens

2022, une année pour conforter les mutations de la profession dans le système de santé

A l'occasion de la présentation des vœux de l'Ordre national des pharmaciens, la présidente du Conseil national de l'Ordre de pharmaciens a partagé un plan d'actions ambitieux pour l'année 2022. Numérique en santé, stratégie pharmaceutique européenne, enjeux d'exercice professionnel mais également élections ordinaires seront ainsi au centre de l'attention cette année. Carine Wolf-Thal a également profité de ce rendez-vous pour saluer la mobilisation de l'ensemble des métiers de la pharmacie dans la gestion de la crise sanitaire.

Après deux ans de fort investissement, les pharmaciens sont encore et toujours éminemment engagés auprès de la population dans la lutte contre la Covid-19, et ce à toutes les étapes de la chaîne pharmaceutique (de la fabrication, à la dispensation en passant par l'approvisionnement, et la biologie médicale). Ils jouent par ailleurs un rôle capital dans le déploiement des politiques de dépistage et de vaccination, qui connaissent aujourd'hui une accélération massive. Carine Wolf-Thal regrette de récentes décisions hâtives prises par les pouvoirs publics sans concertation avec la profession, fragilisant l'efficacité de la stratégie de dépistage. Elle a rappelé l'action de l'Ordre auprès des autorités sanitaires pour porter la réalité et les attentes des pharmaciens sur le terrain et ainsi faire prévaloir les enjeux de santé publique et la protection des patients.

Au-delà de la crise sanitaire, de multiples défis en 2022

« C'est une année particulièrement importante qui nous attend encore. Alors que la crise sanitaire a parfois relégué certains grands chantiers au second plan, il nous appartient aujourd'hui de réaffirmer notre intention de participer pleinement au virage du numérique en santé, à l'élaboration d'une stratégie pharmaceutique européenne, à porter des messages de santé publique en marge de l'élection présidentielle, ou encore tout simplement de rappeler, toujours davantage, le rôle que jouent l'ensemble des pharmaciens dans la prévention et le parcours de soin en France, en temps de crise comme en temps normal.

Ces vœux sont aussi une opportunité pour nous de nous adresser à la profession, alors que s'ouvrent très bientôt les élections ordinaires. Dans une période où les pharmaciens sont très régulièrement sollicités, il est plus important que jamais de disposer d'élus à même de porter nos ambitions, tout en permettant à l'Ordre de répondre aux demandes concrètes des confrères », a déclaré Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Henri Maus
hmaus@ordre.pharmacien.fr / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence

Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot

romain.charpiot@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27



Accompagner le virage du numérique en santé

2022 marque pour le système de santé français une accélération du virage numérique. L'Ordre national des pharmaciens y contribue pleinement : il est notamment investi dans le bon déploiement du Ségur du Numérique en santé et participe aux **différents groupes de travail de l'Agence du Numérique en Santé**.

Le Dossier Pharmaceutique continuera à évoluer cette année avec notamment son ouverture automatique après information du patient, son raccordement à opérer avec le DMP et son intégration dans Mon Espace Santé. Une application mobile "Mon Dossier Pharma" proposera prochainement la possibilité pour chacun de consulter son Dossier Pharmaceutique et de veiller au bon usage de ses traitements. Concernant l'utilisation par les professionnels de santé, son déploiement dans les établissements de santé se poursuivra, en connexion avec les systèmes d'information hospitaliers, et bientôt dans les laboratoires de biologie médicale. Par ailleurs, pour prévenir les ruptures d'approvisionnement, les fonctionnalités du DP-Ruptures vont être élargies grâce au "dépannage d'urgence". Ce dernier va bientôt permettre de mettre en rapport les officines et les industriels dans les situations de demandes d'urgence d'un médicament en tension sur le marché pour garantir la continuité de traitement des patients.

Valoriser le modèle français dans le déploiement d'une stratégie pharmaceutique européenne

La crise sanitaire a permis de rappeler l'importance et la puissance d'action de la chaîne pharmaceutique française.

Alors que la stratégie pharmaceutique européenne va être soumise à discussion, l'Ordre national des pharmaciens suit de très près son élaboration et les débats sur la réforme à venir de la législation relative au médicament. **Ils seront l'opportunité de mettre en avant les atouts du modèle français pour la santé publique et notamment celui, dans l'industrie, du pharmacien responsable**, interlocuteur privilégié des autorités pour toute question en lien avec la qualité et la sécurité de la mise à disposition des médicaments.

L'Ordre national des pharmaciens compte sur la présidence française de l'UE pour accompagner la réforme à venir, ainsi que la finalisation et l'adoption des textes sur la préparation et la réaction aux crises sanitaires, notamment en matière de rupture de produits de santé (règlement HERA [Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire], règlement sur le rôle de l'EMA [Agence européenne des médicaments] en situation de crise sanitaire).

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Henri Maus
hmaus@ordre.pharmacien.fr / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence
Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot
romain.charpiot@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27



Porter les attentes en matière de santé dans les débats relatifs à l'élection présidentielle

Afin d'accompagner les candidats à l'élection présidentielle à mieux appréhender les besoins en termes de santé publique, et à proposer des mesures au plus proche des attentes de la profession et surtout de la population, l'Ordre national des pharmaciens publiera prochainement les résultats d'une consultation publique. Menée du 13 septembre au 31 octobre 2021, la consultation en ligne *Horizon Pharma* a permis à la population et aux pharmaciens de s'exprimer sur des mesures, ou d'en proposer, autour de 4 axes :

- Améliorer la prise en charge du patient et l'accès aux soins dans les territoires
- Développer et renforcer la prévention
- Garantir un accès à des produits de santé sûrs et de qualité
- Contribuer à la transition écologique.

L'aboutissement de ce projet sera la publication, dans les prochaines semaines, d'un recueil de propositions à l'attention des équipes de campagne des candidats à l'élection présidentielle.

Déployer de nouvelles missions pour les pharmaciens

La réglementation a largement évolué ces derniers mois concernant l'exercice professionnel des pharmaciens. Ces évolutions se concrétiseront dans le courant de l'année, voire sont déjà effectives.

Afin de faciliter l'accès au dépistage sérologique du VIH, largement en baisse depuis le début de la crise sanitaire, **le dépistage VIH en laboratoire de biologie médicale sera bientôt possible sans ordonnance et pris en charge à 100% par l'assurance maladie**. Cette mesure prévue dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 sera effective une fois que les modalités pratiques de prise en charge des tests sérologiques VIH par l'assurance maladie et les modalités de coordination des parcours après une découverte de séropositivité seront définies.

Comme porté par les représentants de la profession, **des kits de dépistage du cancer colorectal seront prochainement disponibles en officine**. La profession reste dans l'attente des modalités pratiques qui sont actuellement en cours de discussion, pour mettre en œuvre cette mesure. Dans la continuité, les autorités étudient actuellement l'élargissement de cette mesure aux biologistes médicaux.

Au regard de l'implication inédite des pharmaciens dans les campagnes de vaccination en 2021, **l'Ordre attend une évolution de leurs compétences vaccinales**, d'ailleurs au programme de travail 2022 de la Haute autorité de santé. Si la loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification a consacré le principe de vaccination par les pharmaciens biologistes médicaux et hospitaliers, des textes réglementaires doivent la compléter pour concrétiser cette mesure et ainsi donner le coup d'envoi de la vaccination par ces professionnels de santé. En outre,

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Henri Maus
hmaus@ordre.pharmacien.fr / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence
Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot
romain.charpiot@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27



les compétences vaccinales des pharmaciens d'officine pourraient être également élargies à d'autres pathologies.

Enfin, en application de la loi ASAP, l'Ordre national des pharmaciens appelle de ses vœux que le ministère des Solidarités et de la Santé prenne rapidement un arrêté concernant le renouvellement et l'adaptation des prescriptions par les pharmaciens hospitaliers dans le cadre de protocoles de coopération locaux.

Accompagner les pharmaciens, défendre la santé publique : la mission centrale de l'Ordre national des pharmaciens

L'année 2022 sera également importante pour l'ensemble de la profession, puisque c'est une année électorale. **Exercice démocratique d'autant plus important en période de crise, les élections ordinaires se tiendront au cours du premier semestre et permettront de renouveler la moitié des conseils de l'Ordre national des pharmaciens.** Le calendrier des élections est disponible sur le [site internet de l'Ordre](#).

Par délibération du 4 octobre 2021, **le CNOP a approuvé un nouveau projet de code de déontologie, qu'il a transmis au ministère des Solidarités et de la Santé.** Ce code de déontologie actualisé tient compte des enjeux et des pratiques actuelles des pharmaciens, et comprend des adaptations liées à leurs nouvelles missions, au virage du numérique en santé, ou à la participation du pharmacien à des structures de coopération qui favorisent l'exercice coordonné. **Le ministre de la Santé s'est engagé à une publication rapide.**

Afin de mieux valoriser et relayer les campagnes nationales et mondiales ou de promouvoir des thèmes majeurs de santé publique, et ainsi d'accompagner les pharmaciens dans leur mission de prévention, **le Cespharm (Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française) mettra prochainement à disposition des boucles vidéo prêtes à l'emploi pour les écrans des officines, des laboratoires de biologie médicale et pharmacies à usage intérieur.** L'adhésion au programme sera gratuite, et ouvrira l'accès à environ 8 boucles vidéo par an portant sur des campagnes nationales de santé publique, les journées mondiales, ou encore des thématiques saisonnières... À visée de santé publique, ces boucles sont composées à partir de contenus vidéo fournis par les différentes agences sanitaires.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Henri Maus
hmaus@ordre.pharmacien.fr / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence
Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot
romain.charpiot@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27